

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 25

Artikel: Le bailli de Morges
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vo vollià savai porquie y'en a que n'ein ont mein, ye vè vo lo dère.

On paisan proutse dè la Brouie qu'avâi prao d'enfants, martsivé trè ti su lão tsaussons po cein que y'avâi grand temps que l'avai faute de preindré le cordagni ein dzornâ.

Quand l'ont z'u tot cein que faut po férè lão solâ, sont z'u queri lo quaque-pedze avoué sè z'ovrai po tot remettre à nàovè.

Apri dédjonâ, ion sè met à copâ dâi z'im-pignè, on autre à férè dâi legnus. La fenna, qu'êtai un bocon peignette et que sè démau-flâvè dâi cordagni, volliâvè sailli que devant po preindre ào curti cein que lâi failli po son dinâ, fâ à l'orollie à son bouëbe, que caressivè lo tsat su lo fernet :

— Te fari atteichon que lâi z'écoffâi ne rôbant mein dè coei, reveindrai bintout.

Lo tatipose que voueitie trossâ lâi pointès dâo si u lâi dzénâo, et matchuilli lo fil po ne pas que prévolayant et que lâi gravavè, que cein a durâ prao grand temps.

Quand la fenna revint à l'hoto, lo bouëbo l'ot fôtemass et lâi criè tant que pao bramâ :

— Mère, lâi z'écoffâi n'ont rein robâ dè coei, mâ y'ont tant mè medzi dè fil.

Adon, vo laissè peinsâ lo resto, l'ont décampâ avoué lâi z'utis, et l'est du adon que n'ont mein z'u dè solâ po fourrâ lâi pî dedein.

T.

Un de nos lecteurs nous adresse les deux faits suivants dont il nous garantit l'authenticité.

La bonne équipe. — Deux ouvriers se présentent chez un propriétaire de vignes et demandent de l'ouvrage. Ils sont embauchés.

C'est le soir, ils souuent copieusement et s'en vont se coucher.

Le matin, de bonne heure, tout le monde est à la vigne.

Le propriétaire et le domestique ordinaire de la maison, bêche en mains, se mettent résolument au travail.

Les deux ouvriers en font autant. Au bout d'un moment, l'un de ceux-ci fait à son compagnon, avec un fort accent français :

— Dis donc, toè, y te faut bêcher les corridors et moë je planterai les pieux.

* * *

Ce n'est pas du travail à la loupe. — Un ouvrier horloger, sans ouvrage et à bout de ressources, s'engage dernièrement chez un vigneron. Il faut bien vivre.

Le soleil était chaud et la bêche s'enfonçait difficilement dans le sol durci par suite du « provignage ».

N'en pouvant plus, notre horloger se retourne vers le propriétaire :

— Dites donc, patron, est-ce que vous avez piloté votre vigne ?

* * *

Ce n'est pas de la gnognotte! — Un négociant se présente chez un de nos présidents de tribunal.

— Que désirez-vous ? lui demande le magistrat.

— Je viens relativement à ma faillite, qui...

— Vous avez fait faillite ? répond le juge d'un ton brusque.

— Oui, Monsieur, de quinze cent mille francs.

— Ah ! très bien, donnez-vous la peine de vous asseoir, je vous prie.

* * *

Du crû. — Un petit garçon arrive en courant et appelle :

— Mère ! Mère !...

— Que veux-tu ?...

— Y a ces poisons d'abeilles qui ont rupé le miel et qui ont fôtu le camp !

Le bailli de Morges.

C'était au XVII^e siècle. Le bailli de Morges avait besoin de laquais. Il fait proposer la place au paveur Risold, qui l'accepte.

Quelque temps après, un avoyer de Berne étant mort, le beau-père du bailli de Morges se met sur les rangs. Le gendre joint son crédit à celui de son beau-père, espérant assurer ainsi le succès.

Pour être plus promptement renseigné du résultat de l'affaire, le bailli envoie à Berne son laquais, avec ordre de revenir aussitôt après l'élection.

En partant, Risold annonce à son maître qu'il espère fort lui apporter bientôt une heureuse nouvelle

— Oui, oui, répond sa seigneurie, il deviendra avoyer, comme toi bailli de Morges.

— Eh bien, monsieur, ayez la bonté de vous en souvenir.

— Oui, je te promets que si mon beau-père est avoyer, tu seras bailli.

Le beau-père fut nommé avoyer. Désireux de tenir la parole donnée à son laquais, le bailli intéressa ses amis à son projet et fit entrer Risold dans les Deux-Cents.

Le premier bailliage que tire Risold est celui de Morges.

Il ne savait ni lire ni écrire. Son premier soin, en arrivant dans son château, est de faire venir son secrétaire baillival ; ils conviennent, en particulier, que lorsqu'on viendra demander le sceau d'un mandat, le bailli le renverra au greffe pour être visé. Alors, s'il peut être visé sans inconveniit, le secrétaire y mettra dans un coin une légère marque qui servira de règle au bailli. Lorsqu'il n'y aura pas de marque, le sceau sera refusé.

Comme le secrétaire baillival était un honnête homme, on fut très content du bailli Risold et de sa préfecture.

La première année, étant à Berne pour rendre ses comptes, Risold mit deux bourses sur la table. L'avoyer lui demanda ses livres. Risold répondit que « ne sachantni lire ni écrire, il n'en avait point, mais qu'il avait soigné la portion de LL. EE. dans une des bourses et mis sa part dans l'autre ».

Le sénat se mit à compter les bourses. On trouva que, cette année, la part de LL. EE. était plus considérable que pendant les six ans des autres baillis.

Risold reçut de grands éloges, pour son exactitude ; on l'exhorta à continuer.

Il a fait un pavé qui a longtemps existé dans une des cours du château de Morges — peut-être existe-t-il encore ? Ce pavé est fait de petits cailloux du lac, plats, quoique roulés et posés de champ, avec compartiments.

Recette contre la chute des cheveux. — Faire un léger savonnage pour enlever les détritus qui enrascent la tête ; sécher soigneusement cheveux et cuir chevelu avec des linges chauds, puis faire, tous les jours, une friction excitante avec le mélange suivant : teinture de romarin, baume de Fioravanti et alcool camphré, de chaque 50 grammes, rhum, 100 grammes. Mettre, de temps en temps, sur les cheveux, lorsqu'ils paraissent trop secs, un peu d'huile d'amandes douces ou un peu d'huile de ricin aromatisée.

Le toit de la cure.

L'autre jour, à Bressonnaz, la toiture d'un « pont de danse » s'est écroulée sur les charpentiers qui étaient en train de l'édifier. Personne, heureusement, n'a été tué, ni même très grièvement blessé.

Cet accident nous rappelle l'histoire de la cure de Longirod. Au XVIII^e siècle, durant une nuit d'hiver, où le vent faisait rage, le pasteur de Longirod, blotti sous son édredon,

remerciait le Ciel de l'abri qu'il lui avait donné, quand soudain une rafale, plus violente que les précédentes, emporta le toit du presbytère.

A temps perdu. — David à l'assesseur est assis devant sa porte.

Passé M. le pasteur.

— Bonjour, David, comment ça va ?

— Co-cì, co-cà, mossieu le pasteur, tout à la douce.

— Dites-moi, mon cher, vous ne feriez pas mal de mettre un peu d'ordre dans vos « courtes » ; voyez donc qu'elles ont triste aspect.

— Vous avez raison, mossieu le pasteur. Oh ! bien, on ça fera à temps perdu, un dimanche, pendant le sermon.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les idées politiques de Benjamin Constant, par Edouard Rod. — Amies cévenoles. Roman, par J. Hudry-Menos. (Seconde partie.) — La lumière, son rôle biologique et thérapeutique, par le Dr Robert Odier. — La Mandchourie avant la guerre, par A.-O. Sibiriakov. (Troisième et dernière partie.) — Nicolas Beets et Camera obscura, par J.-M. Duproix. (Quatrième partie.) — Histoire de la petite Mérlette, Nouvelle, de Godfried Keller. — Russie et Japon, par Ed. Tallichet. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XXXIV.

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Place de la Louve 1, Lausanne (Suisse).

Toutes les veines.

— Entre amies :
Vous avez appris, ma chère, que le train a broyé Pierré Dari, dont la femme disait si souvent qu'il ne valait pas la corde pour le pendre.

— Oui, la voilà maintenant débarrassée de cette horreur d'homme.

Et puis, elle va toucher une forte indemnité de la Compagnie.

— Tous les bonheurs à la fois !

L'esprit de Cupidon. — Une jolie femme cause avec un de ses admirateurs.

— Depuis huit jours, dit-elle, je suis sur les épines.

— Je le crois bien... une rose !

Sincérité. — On complimentait un avocat sur l'éloquence qu'il avait déployée dans la défense d'un coupable.

— Ah ! dit-il, c'eût été bien autre chose si j'avais eu à soutenir l'accusation !

On demande l'auteur ? — L'auteur de l'amusante fantaisie « L'oncle Pierre et Sapho », que nous avons publiée dans notre dernier numéro, est *Gorgibus*, dont les « vaudoiseries » sont très connues et qui voulut bien écrire, pour notre Almanach de 1904, la désolante boutade : « Le séroume guérisseur ». Le récit que nous avons donné samedi est extrait du recueil intitulé : « L'oncle Pierre ». On peut se procurer, au Bureau du Conte, les ouvrages de *Gorgibus*.

La vogue. — La vogue est à Bel-Air, au Kur-saal, où tous les soirs se pressent de nombreuses personnes, cherchant un refuge contre la chaleur, les soucis ou l'ennui. Hier, vendredi, ont commencé les représentations de *Erexice de nuit*, pièce militaire, et *La recommandation*, un acte de Max Maurey, deux grands succès où Villaret est fort applaudi. De plus, *Decerder*, un imitateur extraordinaire, dont les multiples transformations font la joie des spectateurs, puis un chansonnier, *André Gill*, qui nous vient en droite ligne de Montmartre, le pays du Chat-Noir, de joyeuse mémoire.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillout-Howard.